Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 5

Artikel: Lausanne, 1er février 1873

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182217

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JOURNAL DE SUISSE ROI

Paraissant tous les Samedis.

PERM DE L'ARDNNENENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; - au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. - Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 1er Février 1873.

On nous adresse les lignes suivantes :

Monsieur le rédacteur du Conteur,

Votre conte du 18 janvier dernier, signé Asmodée, était spirituel et très divertissant pour ceux qui aiment à rire des ministres et des œuvres chrétiennes dont ils s'occupent.

Seulement, je trouve que l'auteur s'est jugé peutêtre un peu sévèrement en prenant le nom qu'il a choisi. Intrigué de savoir ce qu'il pouvait avoir donné à entendre par l'emprunt de ce pseudonyme, j'ai consulté mon dictionnaire historique de Bouillet et mon dictionnaire de la conversation, et voici, en résumé, ce que j'ai trouvé :

ASMODÉE, démon dont parle le livre de Tobie, » qui obsédait Sara, fille de Raguel, et fit périr

- » ses sept premiers maris. Les rabbins enseignaient
- qu'Asmodée était né du commerce incestueux de
- Tubalcain et de Naama sa sœur. Ils le nomment
- » le prince des démons et en racontent des choses
- » merveilleuses. Ils le regardent comme le feu de
- l'amour impur. »

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération.

B., pasteur.

Notre correspondant nous permettra de lui faire observer que, pour se rendre compte d'une manière exacte de la signification d'un mot, il ne suffit pas d'ouvrir un seul dictionnaire; dans la plupart des cas, il est bon d'en consulter plusieurs. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans le grand dictionnaire de Larousse, dont le mérite ne peut être contesté:

« Asmodée s'emploie, en littérature, pour carac-» tériser celui qui est informé de tous les événe-» ments, de toutes les circonstances, sans qu'on

- » aperçoive le fil qui l'a dirigé. Le Sage en a fait
- » le principal personnage de son Diable boiteux,
- Denlevant les toits des maisons de Madrid, et dé-
- o couvrant à son compagnon les secrets les plus intimes de chaque habitation. »

Asmodée du Conteur n'a, du reste, pas eu besoin d'enlever la toiture du Musée industriel pour voir ce qui se passait à l'intérieur; chacun sait que le plafond de ce local est vitré.

Ainsi, pour éviter, à l'avenir, les regards indiscrets d'Asmodée, les personnes qui ont l'intention de se réunir en assemblée secrète feront bien de choisir à cet effet une maison dont la toiture ne soit pas transparente.

M. Nap. Vernier vient de publier, dans le Progrès, une pièce de vers intitulée Napoléon III, dont plusieurs passages sont remarquables de lyrisme et d'énergie. L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet d'en reproduire que des fragments, qui donneront cependant une idée de ce morceau. La leçon qu'il donne aux Français est un peu sévère, il est vrai, mais on est forcé de convenir qu'elle contient de grosses vérités.

Du faîte des grandeurs Napoléon trois tombe :

Sa chute a causé son trépas. Oui, c'est votre empereur qui descend dans la tombe:

O Français! ne l'insultez pas!

Narez-vous pas La haine est-elle donc si douce à satisfaire,

Qu'on ne peut trouver aujourd'hui Plus une tabagie où l'on ne vocifère

D'affreux blasphèmes contre lui?

A quoi bon tous ces cris, ces sales épithètes,

Ces honteux gestes de la main,

Ces dégoûtants propos, ces couplets malhonnêtes?

Est-ce digne d'un peuple humain? C'est dans les flots de sang qu'il éleva son trône,

Qu'il le perdit également. A vous de le juger, de l'Adour à la Saône,

Mais à Dieu seul le châtiment.

S'il n'eût pas rencontré tant de claqueurs faciles Chez les hommes dits comme il faut,

S'il n'eût pas rencontré tant d'instruments dociles,

Il ne fût pas monté si haut.

Et parce qu'il s'est vu trahi par la Fortune,

Qui l'arrêta dans son essor,

Vous ne rougissez point, à l'heure inopportune, De venir l'accabler encor! Maintenant qu'il utes

C'est lorsqu'il arrivait sur la place publique,

Avec ses suppôts de l'enfer,

Pour étouffer d'un coup la jeune République,

Vous courbant sous son joug de fer;

C'est lorsqu'il décimait l'élite citoyenne, Qu'il n'avait pas pu dépraver,

C'est lorsqu'il envoyait vos enfants à Cayenne, Qu'il aurait fallu le braver!

C'est lorsque contre vous il lançait ses recrues, abaout ub

di Devant le prétoire interdit, v es ennogues on l'

C'est lorsqu'il mitraillait le peuple dans les rues,

Qu'il fallait frapper le maudit!

En tolérant chez vous les tourments, les supplices, Qu'eût à subir la Liberté,

Vous êtes devenus vous-mêmes les complices de la confice de la complice de la complica de la com

ifog Du crime et de l'iniquité. Torbos seglet no an

Oui, vos représentants en ont fait votre ouvrage, in jagen

Et vous auriez dû le savoir: